Image not found or type unknown

Le constructeur ne vient pas recuperer un objet encombrant

Par **ronum**, le **05/12/2008** à **16:49**

bonjour, mon constructeur de maison individuelle doit venir récupérer un conduit de cheminée , que je garde maintenant depuis plus de six mois et qui encombre mon garage. Y a t'il un délai après lequel le conduit m'appartiendrait ?

Merci.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés